

LA VENDÉE ANGEVINE

LES ORIGINES — L'INSURRECTION

(Janvier 1789 — 31 mars 1793)

LETTRE A M. DE LA SICOTIÈRE

CHER MONSIEUR,

Voici bien six mois que votre article sur ma *Vendée Angevine*¹ m'était annoncé — avec quelque joie maligne — ; je l'attendais pour ma part, ici ou là, sans grande terreur, n'ayant à redouter de vous aucune des vilenies de la secte et assuré de trouver un honnête homme avec qui j'aurais plaisir à causer.

Mais que ne puis-je précisément, à cette heure, vous tenir là en tête à tête avec mon livre ou en face de quelque élite de ce monde supérieur pour qui nous écrivons tous deux, quand vous ne vous mettez pas au service d'une petite église, ou, comme vous dites, d'une thèse? C'est bien pour moi la dernière idée qui me puisse jamais venir; et, pendant que vous me prêtiez des combinaisons fantastiques, j'avais sous la main, depuis dix ans, tous mes documents amassés, compulsés, étudiés, et depuis dix ans je m'attachais, avant d'écrire le premier mot, à débarrasser des racontars accrédités les faits matériels, certains, qui l'un après l'autre se sont dégagés pour moi en toute évidence.

¹ 2 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1888.

Document



0000005568499

La voie ouverte nette et sûre, « il n'est que d'aller », comme dit la chanson angevine, et c'est l'imprimerie que je dus attendre. Elle marchait à Angers, à mes frais (cela vous paraît tout simple), pendant que j'étais réduit à me mettre en quête, à Paris, d'un éditeur. A bon entendeur salut ! Si votre bon cœur n'a pas compris d'où partaient « ces « menaces sourdes et ces misérables entraves », qui visaient à tuer un livre encore inconnu, je pense qu'il me pardonnera de n'y avoir pas été troublé autrement que de pitié.

Mais vous aviez l'idée ailleurs. Et laissez-moi vous démontrer du premier coup combien cette idée étrangère et préconçue vous égare en des illusions inconscientes. Ainsi vous me faites dire, en engageant contre moi la bataille, que « mes amis m'avaient fait à moi-même un « devoir de publier » mon travail. Or je n'ai jamais dit rien de semblable — et de ma pensée le sens est tout autre. J'ai dit, au premier mot de ma Préface : « Deux amis » — et j'ajoute : « tous deux différents d'esprit et d'études, mais « de raison également sûre. » Faut-il m'expliquer ? ou ne sentez-vous pas d'emblée la différence ? Il ne s'agit pas de me couvrir d'un groupe, d'une coterie. Je mettais seulement mon entrée en campagne sous les auspices de deux hommes de haute science et de haute raison, qui, consultés, voyant mon ennui, m'avaient crié : « Bon courage ! en « avant ! et tout pour la vérité ! » — Vous, au contraire, cher Monsieur, quand vous vous autorisez de « vos amis »,

¹ Un de ces deux-là a écrit : « Je professe absolument et sans « réserve cette doctrine que la science n'a d'autre objet que la vérité « et la vérité pour elle-même, sans aucun souci des conséquences « bonnes ou mauvaises, regrettables ou heureuses, que cette vérité « pourrait avoir dans la pratique. Celui qui, par un motif patriotique, « religieux et même moral, se permet dans les faits qu'il étudie, dans « les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération « la plus légère, n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand labo- « ratoire où la probité est un titre plus indispensable que l'habileté. » — C'est ma doctrine pure et simple — et l'idéal ! — J'y ai visé de mon mieux en l'animant ; l'indifférence n'est pas l'impartialité.

vous êtes, — suivant votre annonce même, — un porte-parole, l'organe d'une opinion ; et c'est pure guerre d'opinion d'ailleurs, que vous m'intentez. Là est la différence absolue, qui distingue ma *Vendée* dans son esprit de votre critique. Vous y apportez certes la modération de votre aimable caractère et la courtoisie obligatoire entre gens d'étude ; mais vous êtes et vous restez homme de parti, — et qui pis est, de parti pris. Le vice de cette situation acceptée, c'est de parler pour la galerie plutôt qu'à l'adversaire ; c'est de lancer des arguments, qui éclatent sans faire brèche ou qui s'effondrent dans l'eau douce.

Si bien même, que votre assaut s'attaque à peine au livre, s'épuisant tout entier sur la Préface, comme ces bombardements à la prussienne, qui s'acharnent sur les maisons d'alentour, ne pouvant aborder de près ni de loin la citadelle. Votre conception de l'histoire est si différente de la mienne ! vous planez ! vous percez d'en haut le secret des cours et des cœurs ! et vos considérations éclairent tout. — Je n'y contredis pas ; mais j'aime un autre système. « Ah ! Michelet ! », vous écriguez-vous à triple reprise. Laissons là Michelet, je vous en prie. Certes, je suis de race à sentir dans son œuvre la pensée toujours généreuse, l'intuition vive et ses héroïques sympathies de plébéien. Mais je n'en fais ni mon bréviaire ni mon modèle. Faut-il vous étonner ? J'ai lu au fur et à mesure son *Histoire de France*, autant qu'il en a paru du temps que j'étais collégien ou étudiant ; depuis encore, quelques livres de sa *Révolution*, — et quelques pages, au hasard, dans des Revues ; — rien de plus ; — et je comble la mesure en vous affirmant que j'ignore, à l'heure qu'il est, ce qu'il a pu raconter de Cathelineau. Laissons donc là Michelet, que vous fréquentez, ce me semble, de plus près que moi, — sans qu'aucun danger y apparaisse, — et que vous avez le tort d'alléguer, quand il vous plaît, alors qu'il n'en vaut pas mieux comme autorité.

En fait, je pourrais affirmer que ma pratique est le contrepied de la sienne, rasant de près la terre et ne m'avancant qu'à pas comptés. J'abordais, cette fois, en plein péril, un sujet d'étude, aux deux tiers inconnu et pour le reste infesté de pures fictions et de mensonges intéressés. Je me suis enfermé sur un terrain bien délimité et avant tout déblayé; et j'ai contenu mon récit indépendant et sincère, — je ne dis pas sans ardeur et sans vie, — dans des conditions de probité qui défient encore toute attaque. Je m'y interdis toute parure, toute duperie de mots, même toute induction incertaine, n'énonçant aucun fait, aucun détail, qui ne me vienne de source sûre, et provoquant tout contrôle. Il y a cet abus dont je souffre, paraît-il, que, convaincu même d'un fait qui s'impose, si je n'ai pas un document précis, direct, qui me le donne, j'indique une manière de doute, dont vous avez bien voulu sentir la loyauté..... et faire un argument de défiance! En effet, j'ai eu tort dix fois, surtout pour ce qui concerne par exemple Bonchamps, qui non pas *sans doute*, mais *sans aucun doute*, est le chef, l'organisateur dans les hautes Mauges du complot, dirigeant les paysans, les recrutant, les poussant par sa valetaille, les attendant à son château et, dans la nuit même tout au plus tard du premier combat, les rejoignant à Saint-Florent. Les documents le démontrent à suffisance¹; j'aurais dû l'affirmer mieux, — Mais je ne sais rien de plus aujourd'hui que l'an dernier de cette influence qui se cache au Pin-en-Mauges « et à laquelle je n'ose « prêter un nom ». — « Nommez! nommez donc »² — vous écriez-vous. — « Point d'équivoques insinuations »! — Eh bien! non. Et voici la preuve, que je fais,

¹ Le contraire « est acquis », selon vous. C'est toute votre réponse. Comme il est acquis, n'est-ce pas? de par madame de Genlis, qu'il fut forcé, — après un beau discours! — de partir à pied? — quand on le voit dès le lendemain courir les avant-postes en son carrosse.

² P. 22 du tirage.

de ma pratique. J'ai visé et cité le document qui dénonce comme inspirateur de la résistance « l'avis d'une « des premières personnes » de la paroisse. — Et vous aussitôt « : C'est le curé! » — Je ne vous le fais pas dire; vous l'affirmez; je le crois; il n'y a là ni équivoque ni « paroles volontairement obscures ». Tout ce que le document m'apprend, je l'ai dit; rien de plus. Il paraît bien qu'il y a suffi. — Mais quand j'affirme qu'à l'aube du 24 août 1792, l'horrible anniversaire de la Saint-Barthélemy vint hanter toutes les mémoires, il n'y a là « ni entrainement de plume, ni dramatique rapprochement »; j'en eusse répudié la pensée, si elle me fût venue; mais j'ai pris simplement, dans une lettre du jour même, sous la plume d'un des acteurs, jusqu'à l'expression de ce sentiment populaire, avec ce seul reproche de n'avoir pas, pour une fois, souligné d'une note le souvenir de « la fête sanglante ».

Voilà ma méthode en exemples. Voyons donc la vôtre. Elle ne vous est pas particulière. Elle consiste à interpréter sans cesse mes sentiments, si nettement qu'ils soient exprimés, et à s'y tromper sans cesse, en les soumettant à l'aune banale du parti pris. C'est d'ailleurs chez vous une doctrine. Comment vous, cher Monsieur, qui êtes homme à comprendre et à apprendre, avez-vous le courage de me jeter dans les jambes, par trois et quatre fois, comme une découverte et même comme un argument, mes anciennes biographies, écrites il y a vingt ans d'après les vieux livres, les seuls livres, et que tout mon livre, nourri uniquement de documents inconnus, se fait honneur de répudier et de démolir! « On ne me reprochera pas... » disais-je dans ma Préface, en expliquant mon œuvre nouvelle! — Et c'est vous qui!... non! ce n'est pas de bonne guerre ni assurément de grande ambition. J'ai démontré pied à pied — par mon récit d'abord, inattaqué, inattaquable, — ensuite directement par une série de notes spéciales, que tous les récits jusqu'à ce jour reposaient sur deux auteurs

uniques, l'abbé Cantiteau et M^{me} de la Rochejacquelein, qui n'est elle-même qu'un écho. J'ai démontré, de même façon, que le factum de l'abbé n'est qu'un répertoire d'inventions et d'erreurs flagrantes. Contestez-vous un seul point ? discutez-vous un seul fait ? Non ! mais l'abbé, suivant vous, est « l'homme du monde, tel que nous le révèlent ses écrits, « le plus inoffensif et le moins propre à l'intrigue¹. » Le contraire serait plus vraisemblable et facile à prouver. Mais qu'importe ici ? C'est son écrit que j'accuse de fausseté et de mensonge. Le défendez-vous ? pouvez-vous rétablir un seul des points démentis par preuves ? l'avez-vous quelque part essayé ? — Et Madame de la Rochejacquelein ? C'est elle qui a réellement lancé et popularisé la légende de la Vendée. Elle y débute par notre Anjou, « *ce que je connais le mieux* », dit-elle ! Et il vous faut relire, je vous prie, comment elle en parle. J'en ai cité les deux ou trois pages², qui concernent ce mois de mars, le seul dont je me préoccupe. Qu'ajoute-t-elle au texte de Cantiteau ?... sinon des preuves de son ignorance absolue. Et quand vous invoquez le témoignage de la marquise pour attester la non-intervention de la noblesse, au moins devriez-vous ajouter loyalement, pour indiquer ce qu'il vaut, qu'elle ignore Bonchamps et d'Elbée jusqu'au milieu du mois d'avril !

Que viennent faire après ces documents-là, source unique, je le répète, les mémoires de Puisaye ! de Bernard de Vaux ! de la Frégeolière ! de Dampmartin ! de Romain³ ! de Ferrières ! et de tous ceux qui vous ont servi et renseigné, je le veux bien, pour votre histoire de Frotté et de la Chouannerie, mais qui n'ont rien à voir dans notre Vendée et n'y apportent aucun fait nouveau ni un témoignage personnel. Et pourquoi ne pas citer Crétineau-Joly, Muret ou

¹ P. 22.

² T. II, p. 156 et 398.

³ P. 79. « Un Angevin, celui-là », comme vous dites, mais qui se trouvait — ce que vous ne dites pas — en Corse, et plus tard à l'armée du Rhin !

Deniau, que vous prenez la peine d'alléguer tant de fois dans votre *Frotté*? Pourquoi pas même Eugène Loudun! Là au moins vous trouveriez des détails à nul autre connus et d'un choix rare! En tout cas, je n'ai jamais pensé à les aller chercher dans les papiers de Frotté, qui, de votre aveu, « en parle en homme aussi mal renseigné que possible », — non plus, permettez-moi de vous le dire, que dans ce registre du prince de la Trémoille, qui n'était pas, — il faut encore ici que je rectifie, — président, que je sache, mais simple membre de la commission de secours aux officiers vendéens¹. Il en faisait l'office sans doute pour les départements de l'Orne ou de la Mayenne, comme en Maine-et-Loire le chevalier d'Andigné; mais si votre registre a pu vous renseigner tant bien que mal sur la Chouannerie et sur Frotté, — Frotté *for ever!* — il n'a que faire pour l'Anjou, et j'ai eu mieux : les dossiers mêmes des soldats, où d'ailleurs il n'est à recueillir rien que des éléments de contrôle.

Il semble encore bien étonnant que vous épuisiez tant de science et de talent à démontrer que je me mets en querelle « avec les plus anciens historiens de la Vendée (*Bourni-seaux*, 1802); avec les plus récents (*Wallon*, un maître², « *Les Représentants en mission*, 1888)³ » — quand c'est précisément le programme arboré de ma campagne! — Et à quoi veut aboutir la vôtre?

Faut-il donc maintenant prendre à partie le détail de cette dissertation dont chaque couplet se détache à grande volée. J'en ai déjà interrompu quelques-uns. Le système en est par-

¹ *Moniteur* du 23 octobre 1815, p. 1181. La commission comprend le comte de Beurnonville, président; la Trémoille, d'Andigné, Caylus, Couchy, Paulze de la Motte.

² J'entends bien! moi, j'ai plaisir à dire : « mon maître », l'ayant eu pour professeur en sixième, à Louis-le-Grand! Et il me fait la grâce de ne pas s'en souvenir. C'est le temps où j'étais tout aux vers latins et aux vers français. J'en ferais bien encore. — Il n'a d'ailleurs pas pu viser mon livre, *imprimé* après le sien.

³ P. 28.

— tout identique. Vous ne contestez pas les faits ; vous les acceptez tels que je vous les livre ; mais alors que je les raconte à leur heure, à leur place, avec leurs causes, leurs raisons d'être, leurs conséquences, dans l'emportement des événements qui les justifient ou qui les expliquent, vous les triez, en les assemblant, de çà de là, d'un volume à l'autre de toute origine et de toute date, pour en faire le motif d'une symphonie nouvelle, où vous vous bercez autant que le lecteur. C'est œuvre d'avocat, non d'historien. J'ai raconté, avec un intérêt égal, le dévouement patriotique et l'indiscipline des gardes nationales, — « forcé », dites-vous ? et l'expression est galante et digne ! — Et forcé par qui, je vous prie ? et quelle force m'a forcé ou peut me forcer, si ce n'est ma libre conscience, qui trouve à cette violence toute joie ? — Vous avez donc réuni à votre façon une série fantaisiste¹ de « violations de domicile, arrestations « arbitraires, désarmements illégaux, pillages, violences », qui aboutit à faire des incendiaires² de ces patriotes, prêts à tous les sacrifices, sous le commandement, à Angers, d'un chevalier de Saint-Louis ! — Et à deux pages de là, poursuivant le même système d'énumération oratoire dans le pêle-mêle éloquent d'une page tout entière³, l'illusion en est si habile, que vous vous y laissez prendre vous-même. Vous oubliez le point de vue essentiel de votre démonstration ! et vous acceptez « comme légales, mais légalement » « atroces », des mesures dont l'illégalité⁴ est, dans le temps

¹ Voici ces renvois : t. I, 229 ; t. II, 17 ; t. II 25 ; t. I, 316.

² Par une erreur flagrante, en portant à leur charge l'incendie du château de Meaulne par les forgerons de Château-Lavallière ! — Et vous mettez « les châteaux incendiés » ! En connaissez-vous un autre ?

³ En voici la série : t. I, 204, 184, 185, 382, 383, 310, 311, 230, 231, 226.

⁴ En fait d'illégalité, nous ne nous entendons pas. Une note, même page 15, dit : « M. Port trouve ces processions nocturnes « contraires à toute loi. Non, ce nous semble, en tant que processions, réunions plus ou moins nombreuses ; oui, si elles avaient « pour objet ou pour résultat d'entraver la circulation. » Eh non ! non ! cher Monsieur, tout simplement en tant que processions nocturnes.

même, dénoncée par tous les pouvoirs publics, qu'injustement vous dénoncez. Au premier bruit de l'arrestation des prêtres, le maire accourt et proteste ! Le Département, réuni deux fois dans le même jour, proteste ! Le Conseil général, convoqué pour prêter secours, proteste avec indignation, accuse, menace les factieux, appelle à son aide l'Assemblée nationale ! — J'ai consacré tout un long chapitre à raconter cette lutte désespérée des administrations impuissantes contre l'insurrection de la seule force armée dont elles disposaient ! — Et c'était peut-être le cas, cher Monsieur, après m'avoir tant de fois rappelé à la modération, à la tolérance, à l'impartialité dont je m'épuise à vous donner l'exemple, d'incliner au passage votre drapeau devant ce groupe d'énergiques citoyens, représentants invaincus de nos principes de 89, trahis, comme ils s'en indignent, par l'inertie des conservateurs, mais jusqu'au bout

... Défendant au moins de la voix et du geste
Rome, les Dieux, la liberté !

Si j'aborde maintenant, comme vous, « après un long circuit », cette question « de la gentilhommerie » et des émigrés, qui vous tient tant à cœur, la méprise devient véritablement plus grave. Votre discussion repose tout entière sur une citation, que vous m'attribuez, de quatre lignes, formant un paragraphe en vedette, que voici :

« La Vendée, — dit M. Port, — eut ses germes bien haut et bien loin. Elle vint de Pilnitz plus que des Tuileries. Calonne en fit le plan. Les princes y eurent plus de part que le roi. »

Et vous renvoyez à mon tome I, sans citer cette fois la page, que vous avez inutilement recherchée, n'est-ce pas ? Car, je le dis avec peine, cette citation est absolument fausse. Elle n'est ni de mon style ni de ma pensée, qui protestent ; vous n'en trouverez pas trace dans mes deux

volumes ; et il n'en est pas une phrase que j'eusse imaginée et que je ne renie. — Mais sur ce bel exposé, les éléments de démonstration vous abondent : l'initiative des princes est inadmissible ; le roi était détrôné depuis six mois ; et tout ce qui s'ensuit.... Et vous me criez : « des preuves ! des « preuves ! »

Je crois, en vérité, qu'après une protestation énergique, je pourrais m'en tenir là.

L'insurrection de la Vendée angevine, s'il faut le répéter, n'a rien de spontané. Le clergé a fanatisé les esprits et désorganisé les familles et les municipalités ; mais, pour lui, rien n'eût bougé, qu'émeutes de femmes et d'enfants. L'appel même de la milice eût vidé les fermes, peuplé les landes, sans qu'aucun groupe eût été assez osé de s'attaquer seulement à la maréchaussée. Mais, depuis deux ans, une propagande active s'est organisée, qu'on voit pénétrer d'abord du Poitou, puis de la Bretagne, par émissaires déguisés, par petites bandes, envois d'armes, correspondances d'affidés aux aguets, complot constant dénoncé par toutes les rumeurs populaires depuis deux ans, tel qu'il doit éclater bientôt, tel que, par deux fois, il se révèle avant l'heure et qui trouve son rendez-vous d'ensemble par l'appel général de la milice.

Au premier signal donné, d'un bout à l'autre des Mauges, Bonchamps, d'Elbée, La Haye des Hommes, Forestier, de Vaugirault, La Pommeraye-Kerembart, les Deffault, Stofflet, nobles, j'imagine, ou agents des nobles, sont debout, en correspondance, en armes ; sous leurs ordres, toute la domesticité des châteaux organisée, intendants, régisseurs, sénéchaux, notaires, palefreniers, gardes-chasse, jardiniers, valets de tout étage ; et ces bandes d'inconnus, à leur suite, qu'on voit dans toutes les paroisses attardées pousser devant eux, à coups de fourches ou de crosses de fusils, les maires et les habitants récalcitrants. Ceux qui marchent savent que la noblesse est avec eux, de

loin, de près; qu'elle accourt; qu'elle est venue et que la Bretagne armée tend la main; qu'on va faire la guerre aux bourgeois et, grâce aux émigrés, se débarrasser de la milice. Ils le savent; les eût-on trompés, ils le croient et, depuis deux ans comme en ces jours mêmes, on le leur fait croire. — Tous ces détails, je les ai résumés en quelques mots dans ma préface, en dehors de mon récit; je les avais exposés dans le livre sans verbiage, simplement, à leur heure, en fatiguant le lecteur, sur chaque mot, d'un appareil de documents et de preuves qui parlent d'eux-mêmes à qui les veut comprendre. Et j'ai raconté de même, loyalement, sans tirades vaines, les faits et gestes de ces masses folles, — hommes et femmes — « ces pauvres femmes », — comme vous dites, p. 13, — « tranquilles jusque-là dans « l'église, au confessionnal, au foyer », — tous, enrégés, avant l'heure, « à couper le cou » aux patriotes; après le premier combat, la chasse aux vaincus; le massacre du voisin; la fusillade du « citoyen », qui se refuse « à renier la patrie »; les blessés achevés sur place; les prisonniers de la seconde heure, trainés, — avec les femmes et les enfants, quand on les peut prendre — en tête de l'assaut, pour être écharpés ou couvrir l'approche, sur un mot d'ordre reçu et appliqué par toutes les bandes, à toute attaque. Devant leurs cris, les patriotes désarment ou se débandent; les chevaux reculent d'horreur. C'est le véritable secret de la victoire à Chemillé, à Cholet, à Vihiers, à Chalonnes, — et plus longtemps encore que le long de mon mois de mars. — Vos auteurs, qui connaissent ces manœuvres-là, s'en taisent ou les travestissent! — Vous-même, cher Monsieur! y avez-vous seulement fait allusion? — Et si je vous sers, à mon tour, une énumération qui n'est pas dans mon livre, c'est qu'il m'eût été doux de trouver sous votre plume un trait, une ombre qui s'associât au sentiment, aussi contenu soit-il, de la juste histoire! La justice! *Povero di mi!* mais c'est le cri de mon âme!

le dernier mot de ma préface, le dernier de ma dernière page ! Vers elle, je me précipite, les deux mains tendues, pour la servir ; l'une des vôtres est morte ou enchaînée.

Et puis, libre à vous de nous rappeler « ce peuple de géants ! » — comme Napoléon l'a dit, — Napoléon ! un géant ! — « qui s'y connaissait apparemment¹ », — ou suivant votre autre version², que j'aimerais mieux, — « ces combats « de géants, comme les appelait Napoléon *lui-même* » ; — au moins pour se battre, il faut être deux, — deux géants ! — Mais, à mon avis, trop de géants ! trop de bucoliques ! Un tout petit raisonnement, bien conformé, vaudrait mieux.

Vous avez accepté d'emblée, cher Monsieur, et même, avec un vif éloge que j'apprécie fort, je vous assure, venant de vous, fin connaisseur, ma description du pays, de la vie, des mœurs de la Vendée angevine. C'était pourtant, du même coup, admettre le mensonge avéré de vos auteurs, ceux-là qui ont fait de ce pays de toutes les misères un paradis habité par des anges. Ce sont les mêmes bardes qui ont chanté Cathelineau. Je n'insisterai pas sur ce point. Assez de témoignages m'en reviennent de tous les coins de notre petit monde, pour que je puisse croire la légende à fond ruinée. Vous n'y résisterez plus trop fort vous-même, si vous voulez réfléchir que, dès maintenant, vous admettez « qu'au début du moins, son rôle a été moins exclusif que « ne l'ont cru ses biographes ». Si cette formule vague vous suffit, il est certain qu'elle vous permettra de faire d'eux le cas qu'ils méritent, et que vous apprécierez vous-même, en y regardant d'un peu près, la valeur des arguments produits, pour l'affirmer mieux. Rappelez-vous seulement que l'insurrection part de la Poitevine et non du Pin ; que La Poitevine est depuis un an, pour le moins, le foyer et devient en mars le centre actif du complot ; et que c'est

¹ Page 18.

² Préface de *Frotté*, p. vi.

sur la Poitevineière, et non sur le Pin, que se porte le premier retour des patriotes. Cela dit, permettez-moi encore de témoigner mon étonnement sur la principale assertion de votre discussion, la seule qui aurait une valeur sérieuse et qui, à elle seule, je le déclare, suffirait à me troubler, — *si elle était vraie.*

Que devient Cathelineau au sortir de Jallais ?

Pour contredire mon récit, qui le suppose rentré, ainsi que le chef principal de la journée, dans sa paroisse, vous m'opposez que « le propre frère de Cathelineau le présente « comme ayant *toujours suivi ou plutôt commandé l'armée* ¹ ». — Or, cher Monsieur, pour l'amour de nous, attention à nos dires ! Si Joseph Cathelineau, dont j'ai publié intégralement les deux premiers interrogatoires ignorés, et Savary un troisième ², eût apporté contre moi ce témoignage, croyez-vous que je ne l'eusse pas au moins discuté ? Mais, en vérité, il ne dit rien de pareil et *il dit absolument tout le contraire !* C'est à désespérer de toute raison si l'on peut se tromper sur ce point.

Joseph Cathelineau est arrêté et interrogé le 25 mars à Chalonnnes-sur-Loire. — « A lui demandé les noms des « commandants qu'il connaît ? — A répondu qu'il connaît les « nommés *d'Elbée, Cady, Stoufflet, Cathelineau*, son « frère, *Perdriau.* » — Et il n'est pas en discussion, n'est-ce pas ? qu'à la date du 25 mars, devant Chalonnnes-sur-Loire, Jacques Cathelineau commandait un corps d'armée. J'ai publié une curieuse lettre, qu'il signe avec Bonchamps le 23, et raconté sa nouvelle entrée en scène. — Mais quand on demande au prisonnier : « Où a commencé « à se former l'armée [chrétienne] ? — Il dit que c'était à « Jallais. — Quels en ont été les chefs à Jallais ? — A « répondu que c'étaient les nommés *Bosellier et Usureau,*

¹ Page 35.

² Vous m'y renvoyez, et je vous prie bien d'y retourner voir, Savary, *Guerre des Vendéens* I, 87 et 88. — Port, II, 344 et suiv.

« de la Poitevineière, un marchand de chevaux et l'autre « serger ». — Et c'est tout ! et il n'est pas autrement question de rien qui se rapporte de près ou de loin au commandement prétendu de son frère à Jallais ni jusqu'à Chalonnès !!

Si vous aviez rencontré, cher Monsieur, dans mes deux gros volumes, je ne dis pas cette série mais une seule de ces affirmations erronées — sur lesquelles votre discussion repose, — vous m'auriez, sans doute, vertement tancé¹. Je n'insiste pas, tant je m'y ennuie ! — Et vous devez voir que j'abrège².

Un dernier mot seulement — non, comme vous le croyez³, sur l'élection de Cathelineau comme généralissime ; c'est un fait en dehors de la période où je me suis renfermé ; — mais à propos du brevet qui constate cette nomination. Évidemment, dites-vous, cette pièce me gêne. En quoi, s'il vous plaît ? et qui m'a « forcé » d'en signaler à deux reprises le caractère « très suspect » et le peu d'autorité ? Ne me faites pas dire surtout, comme à l'ordinaire, au-delà de ce que j'affirme. Si je m'en tiens au soupçon, c'est qu'il me reste bien quelques difficultés à résoudre et, tout d'abord, c'est que je n'en ai pas autrement poursuivie l'étude. Je la recommande à un esprit libre d'engagements et curieux d'une piste nouvelle. Il est bien entendu, cher Monsieur, que vous vous êtes engagé à fond et que vous n'en reviendrez pas. Cependant, vous le faut-il dire ? La

¹ « Si un écrivain royaliste », — dites-vous en me citant Michelet, — « se fût permis la même fantaisie, M. Port l'aurait vertement « tancé ». Or, je n'ai pas une seule fois relevé, dans tout le courant de mes deux volumes, une des innombrables bourdes royalistes ; trois fois seulement, en note, j'ai cité, *sans aucune réflexion*, des exemples de leur pratique — et je m'en excuse dans ma préface !

² Je laisse par exemple de côté, tout ce qui a trait aux affaires ecclésiastiques. Votre discussion s'enferme dans les généralités antiques, sans aucun renouvellement ; il m'y faudrait répondre en me répétant en vain, ou à toute affirmation de détail contredire, rectifier, — peine perdue pour vous et pour moi. Sur ce point nous serons d'accord.

³ Page 37.

description *matérielle* du brevet, — je n'en ai vu qu'un fac-simile, et médiocre, — m'a donné le premier éveil ; la rédaction *intrinsèque* de la pièce n'est pas pour lui ajouter crédit ; j'en ai signalé une des meilleures raisons. En dehors de ces deux caractères très sérieux de suspicion, si vous vouliez m'autoriser à modifier les trois détails, qui vous permettent si étonnamment d'en affirmer, à première vue, l'authenticité « incontestable », je corrigerais ainsi votre phrase : « Le brevet est conservé [*aujourd'hui*] dans « la famille Cathelineau, [*paraît*] écrit de la main de « Lescure, [*dont la veuve, future marquise de la* « *Rochejacquelein, en a conservé jusqu'à sa mort la* « *possession*], et signé par tous les chefs présents à la « réunion de Saumur, [*même par d'Elbée qui n'y était* « *pas*]. »

J'en reste là pour mon compte, quoiqu'étant loin de l'avoir réglé. Si vous saviez quel effort j'ai dû faire pour écrire ! Je ne voulais pas, à première lecture, vous répondre ; j'ai eu tort de céder au plaisir de vous relire, puisque je vous ai répondu. J'aime votre gentil esprit, votre parole souriante, même cette belle humeur batailleuse, qui sait porter les bons coups sans blessure grave, mais qui, cette fois, je pense, m'a trop facilement prêté le flanc. *A Frotté, frottée et demie !* Laissez-moi vous envoyer ce mot de la fin — pour rire — avec une cordiale poignée de main, sans rancune, comme vous le savez bien, cher Monsieur, de votre affectionné

Célestin PORT.

(Extrait de la *Revue de l'Anjou*.)

